

Avis adopté

Séance plénière du 22 octobre 2024

Mieux connecter les Outre-mer

Déclaration des groupes CFDT et UNSA

Pour reprendre les termes de l'avis, si « la France « océanique » et « hexagonale » [est censée former] « un archipel France » , l'actualité vient nous rappeler que la perception d'une partie des citoyens ultramarins est tout autre. Le regain de violence que connaissent actuellement certains territoires en est une illustration. La hausse du coût de la vie en est le détonateur, mais c'est plus globalement un fort sentiment d'inégalité, voire d'abandon d'une partie de la population ultramarine, notamment des jeunes, qui en est la cause la plus profonde. De manière pragmatique, la France doit agir pour que les besoins de base des populations ultramarines soient satisfaits sans écart de coûts significatifs avec la métropole. A cet égard, la diminution du budget pour les Outre-mer dans le PLF 2025 n'est pas du tout un signe réconciliateur.

Il devient donc essentiel de renforcer, si ce n'est de repenser, les liens avec les territoires ultramarins au sein de notre pays. Parallèlement, il est également nécessaire pour ces territoires de ne pas rester dans une relation exclusive avec la « France hexagonale », mais de favoriser leur insertion dans leur environnement régional.

Qu'elles soient maritimes, aériennes ou numériques, les infrastructures de connexion constituent un élément clé du développement économique des Outre-mer.

Elles doivent cependant évoluer, se moderniser et parfois être reconfigurées, en tenant compte des enjeux environnementaux. C'est toute la complexité à laquelle sont confrontés les territoires ultramarins, ces évolutions demandant de l'ingénierie et des ressources financières, dont ils ne disposent pas dans leur très grande majorité. Cela ne pourra donc se faire sans des aides de l'Etat ou de l'Union européenne, comme le préconise l'avis.

Au nom de l'égalité républicaine, il est également nécessaire de renforcer les dispositifs de continuité territoriale avec un niveau de prise en charge équivalent, quel que soit le territoire. Nous soutenons le rehaussement significatif des crédits alloués à l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité pour l'aide à la continuité territoriale des publics prioritaires.

Il importe par ailleurs de tenir compte de la spécificité de chaque territoire en déclinant une stratégie nationale portuaire spécifique aux Outre-mer proposant un découpage par bassin régional. Cette stratégie portuaire devra intégrer le défi environnemental auquel est confronté le transport maritime. C'est pourquoi, les infrastructures portuaires ultramarines doivent être repensées à l'aune de cet enjeu, en utilisant prioritairement une énergie décarbonée.

Si le transport maritime est le moyen de connexion des biens, le transport aérien est le moyen de connexion des personnes aux territoires ultramarins. Le secteur aérien est donc indispensable aux Outre-mer. Toutefois, il peine à relever le double défi économique et écologique et l'avis montre que, finalement, peu de solutions sont discutées actuellement, tout au plus est-il envisagé de corriger des distorsions concurrentielles par une exonération partielle de la taxe sur les carburants ou en favorisant l'utilisation des biocarburants.

Avec le numérique, la continuité territoriale est illustrée de manière physique par la présence de câbles sous-marins pour les télécoms, ou encore par des connexions satellitaires. Ce sont des dispositifs relativement fragiles qu'il est nécessaire de sécuriser en doublant les chemins pour se prémunir des tensions géopolitiques ou d'autres incidents. Par ailleurs, sur terre, des investissements sont nécessaires pour améliorer les débits de données par le déploiement de la fibre optique.

Cet avis nous montre la difficulté à laquelle sont confrontés les territoires ultramarins, pour garder un lien à cette « France hexagonale » qui semble souvent bien lointaine. Pour aussi pouvoir se développer dans leurs bassins régionaux. C'est pourquoi, l'UNSA et la CFDT l'ont voté car il propose des pistes pertinentes pour mieux connecter les Outre-mer.